



Le 27 juillet 2024

COMMUNIQUE

La Ville réouvre l'accès à la plage de l'Espiguette et aux parkings des baronnets et de l'Espiguette

Hier, vendredi 26 juillet, des tâches et particules d'hydrocarbure ont été détectées au droit du poste de secours de l'Espiguette.

Par mesure de précaution, la préfecture a interdit la baignade et la pêche et la Ville suspendu les accès à la plage et aux deux parkings.

Aujourd'hui, samedi 27 juillet, dès 5h30, la Ville et l'Etat ont procédé plusieurs contrôles visuels en mer réalisées par drones et avec l'appui d'un avion et d'un hélicoptère, et à une reconnaissance terrestre sur l'ensemble de la plage de l'Espiguette par les services de la Ville et de l'Etat. Il n'a plus été observé aucune particule ni résidu sur terre ou en mer. Les analyses des prélèvements réalisés hier sont en cours pour déterminer la nature et l'origine de cet incident.

En conséquence, la Ville autorise de nouveau l'accès à la plage de l'Espiguette et aux deux parkings de l'Espiguette et des Baronnets.

Les résultats des analyses bactériologiques permettent l'ouverture de la baignade et de la pêche.

Contact presse : Amaury GAILLARD – Directeur de cabinet de M. le Maire du Grau du Roi – a.gaillard@ville-legrauduroi.fr 07 87 27 70 40